Accusé de réception en préfecture
092-451576656-20261014-CA482026-DE
Reçu le 16/10/2026

Vallée Sud
HABITAT
Grand Paris

N° CA-48/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2026

Le 14 octobre 2026 à 15h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 02 octobre 2026, se sont réunis en salle du 9ème étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Lounes ADJROUD, Sandrine DANDRE, Patrick WIDLOECHER, Patrice RONCARI, Martine BAGDASSARIAN, Benoît DESCHAMPS, Jacqueline MINASSIAN, Sofia BELASKRI (à partir du point n°2), Christophe RENDU, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT, Mohamed SANOGO.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Lounes ADJROUD, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Christine QUILLERY à Sandrine DANDRE, Véronique DE LA TOUANNE à Martine BAGDASSARIAN, Anthony REYNAUD à Patrice RONCARI, Vincent GAUDIN à Jacqueline MINASSIAN.

Était présent avec voix consultative : Pierric SPERY, DRIHL 92.

Etaient absents avec voix délibérative : Michel VENEAU, Administrateur représentant les *collecteurs en cours de désignation par Action Logement Services.*

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Annabel SANCHEZ-GYGI, Assistante Polyvalente ; Claire GERAUD, Responsable Contrats d'exploitation / Maintenance ; Thibaut COZ, CELLANCE.

Objet : Annexe à la convention renouvelée de délégation à Vallée Sud Habitat de la gestion du contingent de logements réservés par l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris : « Guide de recherche et de validation des candidats pour les logements réservés au territoire Vallée Sud – Grand Paris (VSGP) ».

N°CA-48/2026

VALLEE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 OCTOBRE 2026

DELIBERATION

Objet : Annexe à la convention renouvelée de délégation à Vallée Sud Habitat de la gestion du contingent de logements réservés par l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris : « Guide de recherche et de validation des candidats pour les logements réservés au territoire Vallée Sud – Grand Paris (VSGP) »

Le Conseil d'Administration,

Considérant que l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris souhaite permettre le bon équilibre emploi – logement de ses agents.

Vu que l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris a approuvé le 18 septembre 2018, un règlement des aides à la pierre visant à financer les opérations de logement social, en construction neuve ou en acquisition-amélioration sur son territoire, notamment sur les villes disposant de moins de 30% de logements sociaux. Qu'en contrepartie du financement des opérations, des droits de réservation sont attribués à Vallée Sud - Grand Paris, aujourd'hui réservataire d'environ 200 logements sociaux, dont plus de la moitié en résidences pour étudiants.

Vu les missions réalisées par l'Office Public de l'Habitat (OPH) Vallée-Sud Habitat, pour le Territoire Vallée Sud Grand Paris dans le cadre de la convention du 1er juin 2022 au titre de l'accompagnement des demandeurs de logement du Territoire et le suivi de ses droits de réservations.

Considérant que ces actions ont donné entière satisfaction, l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris souhaite reconduire l'accompagnement administratif de ces agents demandeurs de logement et le suivi de ses droits de réservation au bailleur Vallée-Sud Habitat.

Vu que cette mission correspond à une durée de travail estimée à 234 heures annuels dans la charge du service logement de Vallée Sud Habitat. Les coûts engendrés sont évalués à 3.856,32 euros annuels.

Vu la convention renouvelée en date du 1er juillet 2026.

Entendu l'exposé du Président,

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve les termes de l'annexe à la convention renouvelée de délégation à Vallée Sud Habitat de la gestion du contingent de logements réservés par l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris,

Autorise la Directrice Générale ou son représentant à signer la Convention et toutes les pièces afférentes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLÉE SUD HABITAT ».

Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris

Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Reçue en Préfecture le 16 octobre 2026
Certifiée exécutoire le 20 octobre 2026
Publiée ou notifiée le 20 octobre 2026
Par application de la loi du 22 juillet 1982

Véronique ALBERT
Directrice Générale